

Section sportive scolaire gymnastique au collège Fauriel

Organisation et fonctionnement

Recrutement :

La section sportive gymnastique est ouverte aux élèves entrant 6^e et 5^e à la rentrée de septembre (licenciés ou non en club de gymnastique).

La section sportive s'adresse à des élèves non-débutants.

Entraînements :

- Les entraînements sont obligatoires sur le créneau de la section sportive : le lundi et /ou le jeudi (intégré à l'emploi du temps de 15h50 à 18h00) à la salle Bousquet (complexe gymnique, allée des Frères Gauthier à Saint Etienne).
- Un entraînement à l'association sportive du collège est facultatif (fortement conseillé) le mercredi de 12h30 à 15h à la salle Bousquet.

Contenu des entraînements :

Apprentissage des enchaînements aux 4 agrès (code UNSS et accessgym) pour la participation aux compétitions UNSS.

Compétitions :

Les compétitions scolaires UNSS par équipe sont obligatoires. Elles auront lieu le mercredi dans la cadre des championnats UNSS (4 compétitions dans l'année scolaire).

Déplacements :

- Pour les entraînements prévus dans le cadre de la section de 15h50 à 18h00, les élèves seront pris en charge à 15h50 au collège et accompagnés à la salle Bousquet (déplacement en tram).
Le retour à 18h00 au collège sera pris en charge également (sauf pour les élèves qui s'entraînent au club ensuite, les parents viendront récupérer leur enfant).
- Pour les entraînements à l'association sportive du collège (mercredi), les élèves se déplacent en autonomie en tram. Ce trajet n'est pas pris en charge.

Suivi et possibilité scolaire :

Les élèves inscrits en section gymnastique poursuivent automatiquement cette option jusqu'en 3^e.

Le suivi est assuré par Mme Bouley en relation avec les professeurs de la classe et la direction. En cas de difficultés, du soutien scolaire pourra être proposé.

Il ne sera pas possible de faire une autre option (ex : bilangue et section gym).

Suivi sportif :

Il sera assuré par l'enseignant responsable de la section afin de gérer au mieux la charge et le contenu des entraînements pour permettre à chaque élève de progresser.

Le maintien en section sportive gymnastique est conditionné par un comportement correct et une progression satisfaisante, aussi bien sur le plan scolaire que sportif.

Frais :

La cotisation à l'association sportive du collège sera demandée : 25 euros pour l'année scolaire.

Étapes pour intégrer la section :

- pré-inscription au collège (fiche de candidature)
- tests d'entrée et dossier scolaire.

Les tests auront lieu le mercredi 3 avril 2024 de 13h à 14h30 à la salle Bousquet.

Veillez apporter le jour du test une enveloppe timbrée avec le nom, prénom et l'adresse de l'enfant.

- Résultats des tests en avril/mai (réponse par courrier)
- Inscription définitive au collège fin juin.